

Concours de Langues et Cultures de l'Antiquité des lycées

Le **Conseil régional d'Île-de-France**, convaincu, comme nous tous, que l'enseignement du **grec ancien et du latin** est un atout intellectuel et culturel pour les citoyens de demain, a conclu, depuis 2021, un partenariat pour financer avec l'association Athéna deux nouveaux concours destinés aux **hellénistes** et aux **latinistes** scolarisés dans les lycées des trois académies de la région.

L'association ATHÉNA est ravie de pouvoir ainsi compléter et poursuivre sa mission par ces nouveaux concours. La transmission aux jeunes générations de la culture gréco-latine est aujourd'hui plus que jamais sans doute un enjeu majeur de notre enseignement, voire de notre société. Pour assurer cette tâche, nous comptons sur nos jeunes collègues et futurs collègues de Lettres Classiques, et, conformément à nos statuts, nous voulons les aider en les confortant dans leur choix d'études.

Nous proposons donc **deux concours de Langues et cultures de l'Antiquité** destinés aux élèves des classes de **2^{nde} et de 1^{ère} de langues anciennes** scolarisés **dans les lycées des trois académies d'Île-de-France**. Un concours pour les hellénistes et un concours pour les latinistes. Le prix de chacun de ces concours **est un voyage culturel d'une semaine en Grèce pour les hellénistes et en Italie pour les latinistes**. Ces voyages culturels sont conçus pour compléter l'enseignement reçu en classe ; **ils contribuent dans le cadre des actions éducatives pour les lycéens franciliens, « culture et citoyenneté », à la formation de l'homme et du citoyen grâce à l'expérience collective que constituent ces voyages aux sources culturelles et politiques de notre civilisation européenne**. Ces voyages se dérouleront en été au mois de juillet.

Chaque concours permet de récompenser 15 lycéens de 2^{nde} ou de 1^{ère} qui parviennent à allier à une qualité littéraire riche et solide une vision personnelle et originale de la culture, de l'histoire et de la civilisation grecque ou latine antique.

Chacun des deux concours consistera en une épreuve d'une durée de 4 heures, sous la surveillance et la responsabilité de l'enseignant. Chaque épreuve consiste à rédiger un écrit d'appropriation sur un thème donné ; le sujet sera donné le matin même par mail et sur le site de l'association : www.athenavoyages.com.

Ledit sujet sera accompagné, selon le concours, d'un texte en grec ou en latin (et de sa traduction) sur lequel l'élève devra prendre appui pour son travail d'écriture.

- Le **concours de latin se déroulera le mercredi 11 janvier 2023**, sur le thème « **Métamorphoses** ».
- Le **concours de grec se déroulera le mercredi 1^{er} février 2023**, sur le thème « **Voyage aux Enfers** »

L'enseignant responsable de sa classe s'engage à sélectionner ses 5 meilleures copies et à les transmettre avec un bordereau d'envoi, disponible sur le site de l'association, le lendemain de la composition (cachet de la poste faisant foi). Un candidat ne peut être lauréat que d'un seul concours organisé par l'association Athéna (voir règlement sur notre site).

La sélection sera réalisée par un ensemble de professeurs de lettres classiques volontaires, puis un grand jury se réunira pour choisir les 15 meilleures copies pour chacun des concours.

Pour tout renseignement consultez le site de l'association Athéna : <https://www.athenavoyages.com/association/concours/concours-pour-les-lycees-en-ile-de-france/>

ou envoyez un message à concours.grec.latin@gmail.com

Les lauréats du concours de grec 2021-2022 à Delphes

